Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/12/2021

COOPERL SALAISONS Broceliande alh rappelle Terrine forestière



- Noms des modèles ou références concernés : **terrine forestière 3 KG**
- Marque : **Brocéliande**
- **Lot 1031496 Date limite de consommation 02/01/2022**
- Conditionnements : **Sous vide - terrine de 3 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 27/11/2021 au 01/12/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 22.136.007 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Leclerc / Carrefour / Auchan**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence de Listeria mono à J0**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 16 décembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0660366396**
- Informations complémentaires publiques : **Terrine vendue tranchée dans les rayons boucherie-charcuterie entre 27/11/21 et 01/12/21**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre